

Chapitre 10

COORDINATION DE LA POLITIQUE, SYSTÈMES DE GESTION ET ADMINISTRATION

Direction générale du développement de la politique

Au cours de l'année financière 1985-1986, la Direction générale du développement de la politique, subdivisée en deux directions, analyse politique et stratégique et analyse économique et commerciale, a continué à surveiller l'évolution de la situation politique et stratégique. Elle s'est occupée activement de la conception et de la coordination des politiques, afin de tenir compte des changements survenus dans ces domaines. Des études approfondies ont également été entreprises sur un certain nombre de grandes questions de politique étrangère, telles que la souveraineté du Canada, les relations Est-Ouest et la région de l'Asie et du Pacifique. La Direction générale s'est en outre chargée de rédiger plusieurs allocutions et déclarations prononcées par le Premier ministre, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et d'autres ministres. La priorité a été donnée à la revue de la politique étrangère, amorcée au printemps de 1985 par la publication du Livre vert. La Direction générale a, d'autre part, suivi de très près les activités du Comité mixte spécial mis sur pied pour tenir des consultations publiques sur les questions de politique étrangère.

Gestion du Ministère

La Direction générale de la gestion centrale a continué à coordonner l'orientation, le dialogue et la rétroaction (du sommet à la base) à l'égard d'un certain nombre de questions et pratiques de gestion et à faire en sorte que les ressources du Ministère soient utilisées en fonction des priorités gouvernementales ainsi que des conditions financières existantes.

La Direction de la planification centrale était chargée de coordonner la réponse du Ministère aux recommandations des 14 sous-comités du Groupe de travail ministériel chargé de réexaminer les programmes. Comme catalyseur de l'interaction avec les autres organismes fédéraux, elle a été mêlée de près aux discussions sur l'élimination des chevauchements et doubles emplois et sur les accords relatifs à la présence d'employés d'autres ministères dans les missions à l'étranger. La Direction a aussi assuré la coordination de plusieurs changements organisationnels visant à permettre au Ministère de mieux remplir son mandat malgré la diminution des ressources.

La Direction de l'évaluation a effectué plusieurs études pour juger l'utilisation des ressources et déterminer les possibilités de réaffectation de ces dernières au sein du Ministère. De plus, elle a établi un système de suivi des résultats commerciaux, afin de recueillir et de fournir au Ministère, tous les trois mois, des données sur l'utilisation des ressources. Elle a également

procédé à l'évaluation de quelques programmes. Elle a examiné les programmes liés aux relations commerciales spéciales du Ministère, y compris le système d'attribution des contingents d'importation et les moyens de contrôle des exportations, pour voir si des améliorations ne pourraient pas y être apportées. De plus, elle a achevé l'évaluation des services de santé fournis aux employés affectés à des missions difficiles à l'étranger. Le Programme de formation linguistique, le Programme d'échanges internationaux et les activités de promotion des investissements du Ministère ont aussi fait l'objet d'études.

La Direction de la gestion des ressources s'est livrée à plusieurs activités importantes au cours de l'année financière 1985-1986, y compris la planification, l'évaluation et la répartition des maigres ressources à la disposition du Ministère. Elle a aussi joué un rôle important dans l'application de mesures de restriction.

La coordination des travaux de planification, visant à la fois l'Administration centrale et les missions, est l'une des tâches à laquelle la Direction a consacré le plus de temps. Celle-ci a aussi participé à l'étude des changements et recommandations touchant les budgets de tout le Ministère, et en a rendu compte à la haute direction au moyen de rapports de la gestion centrale. Une partie de l'exercice financier 1985-1986 a été consacrée à l'examen et à l'analyse de la répartition des ressources humaines et financières entre les sous-ministres adjoints pour l'année financière 1986-1987, ainsi qu'à la formulation de recommandations à cet égard destinées à la haute direction.

En réaction au programme pangouvernemental de réduction des ressources, cette direction a pris une part active à l'identification des objectifs visant les années-personnes et les finances, fixés par le Conseil du Trésor, pour les années financières 1985-1986 et 1986-1987. Afin d'assurer une approche plus globale du programme gouvernemental de réduction, elle a entrepris l'élaboration d'un plan à long terme de gestion des ressources, qui devrait se traduire par une conception plus systématique des objectifs à long terme du Ministère pour la période 1987-1991.

La Direction de la liaison avec le Cabinet et de la coordination reste l'axe autour duquel s'articulent, au sein du Ministère, la coordination et la gestion des initiatives en matière de politique étrangère et de commerce, par le truchement du système du Cabinet. Outre qu'elle s'est acquittée de ses responsabilités à l'égard de la liaison avec le Cabinet, elle a fourni au secrétaire du Comité de gestion les cahiers d'information qui ont été remis au nouveau sous-secrétaire et au nouveau sous-ministre, à leur nomination en septembre 1985, et dont elle avait coordonné la préparation.